

## Offrons une seconde vie à nos appareils électriques et électroniques !

Chaque année, des millions d'appareils encore en état de marche sont jetés. Pourtant, les **réparer, donner, revendre ou recycler** permet de réduire les déchets et de préserver l'environnement.

### Prolongez la durée de vie de vos appareils

Ne cédez pas à la surconsommation ! Si votre appareil fonctionne encore, gardez-le. La fabrication d'un nouvel appareil consomme énormément d'énergie et de ressources naturelles. En le conservant plus longtemps, vous faites aussi des économies 😊.



### Réemployer plutôt que jeter

Si vous n'avez plus l'utilité de votre appareil, mais qu'il fonctionne toujours, pensez à :

- Le donner à un proche ou à une association locale (Ressourceries de Val de Reuil, Le Manoir, Pont de l'Arche, Emmaüs ...).
- Le revendre sur des plateformes entre particuliers.



### Recycler les appareils hors d'usage

Un appareil irréparable ne doit **jamais** être jeté dans les ordures ménagères ou le bac de tri. Déposez-le en **déchèterie** 🗑️ ou dans le **coin recyclage** des magasins et grandes surfaces. Ses composants pourront être réutilisés et valorisés.



### Un petit geste, un grand impact !

Allonger la durée de vie de nos appareils et les recycler, c'est préserver les ressources naturelles 🌳 et limiter la pollution. Chaque geste compte ☀️ !